

## Educateur des activités physiques et sportives H/F

### Synthèse de l'offre

<b>Employeur :</b>	CC SERRE PONCON
<b>Grade :</b>	Educateur territorial des APS
<b>Référence :</b>	O00519045974
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	01/04/2019
<b>Type d'emploi :</b>	Emploi permanent
<b>Temps de travail :</b>	Complet
<b>Durée :</b>	35h00
<b>Nombre de postes :</b>	1
<b>Poste à pourvoir le :</b>	01/07/2019
<b>Date limite de candidature :</b>	30/04/2019
<b>Service d'affectation :</b>	Centre Aquatique

### Lieu de travail

<b>Département du lieu de travail :</b>	Hautes-Alpes
<b>Lieu de travail :</b>	6 impasse de l'observatoire 05200 Embrun

### Détails de l'offre

<b>Emploi fonctionnel :</b>	Non
<b>Grade(s) :</b>	Educateur territorial des APS
<b>Famille de métier :</b>	Sports
<b>Métier(s) :</b>	Animatrice-éducatrice / Animateur-éducateur sportif-ve

#### **Descriptif de l'emploi :**

Poste basé au centre aquatique intercommunal situé sur la commune d'Embrun. L'agent sera placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur d'établissement, au sein d'une équipe de 10 agents environ

#### **Profil demandé :**

Savoirs et Savoir-faire :

Maitriser la réglementation en matière d'équipements sportifs aquatiques et des pratiques sportives.

Connaitre le POSS et le règlement intérieur

Savoir être :

Qualités relationnelles et pédagogiques

Sens du service public

Dynamisme

Disponibilité

Formation :

expérience et diplôme requis

BEESAN ou BPJEPS-AAN à jour et des révisions CAEP MNS et secourisme (PSE1 et PSE2) ou BNSSA

Diplômes relatifs à l'enseignement de disciplines " aqua-forme " fortement appréciés, Si BEESAN OU BPJEPS AN

Permis de conduire souhaité

**Mission :**

Surveillance de la baignade en conformité avec le POSS

Accueil des différents publics, connaissance et respect du planning.

Assurer la diffusion de l'information auprès des usagers

Encadrement de la natation scolaire selon nécessité ( si BEESAN ou BPJEPS AN)

Mise en place, entretien et rangement du matériel pédagogique

Mise en œuvre sur les plans technique, pédagogique, éducatif et social les activités aquatiques : cours de natation, d'aqua-forme. ( si BEESAN ou BPJEPS AN)

Participation au bon fonctionnement de l'établissement et à la bonne tenue de celui-ci : ouverture et fermeture de l'établissement, respect du matériel.

Fait appliquer les règles d'hygiène et de sécurité aux usagers et veille au respect du règlement intérieur.

Rédaction de rapports d'intervention, tenue du cahier des événements.

Participation à des réunions de service.

Participation à des manifestations événementielles et sportives et assistance à leur organisation.

Participe à la promotion de l'équipement et à son développement

Contrôle quotidiennement l'état d'hygiène et de propreté de l'établissement

**Contact et informations complémentaires :** Horaires et conditions de travail : travail seul ou en équipe ; - horaires réguliers avec amplitude variable (soir, week-end et jours fériés selon horaires ouverture piscine), possibilité d'annualisation du temps de travail. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M. Claude WARUSFEL par mail : [directioncentreaquatique@ccserreponcon.com](mailto:directioncentreaquatique@ccserreponcon.com). Candidature à adresser à Madame la Présidente, communauté de communes de Serre-Ponçon 6 impasse de l'observatoire 05200 EMBRUN ou par mail à [directioncentreaquatique@ccserreponcon.com](mailto:directioncentreaquatique@ccserreponcon.com).

**Courriel :** [directioncentreaquatique@ccserreponcon.com](mailto:directioncentreaquatique@ccserreponcon.com)

**Téléphone :** 04 92 43 76 28

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.